

VILLE DE LOISON-SOUS-LENS



PROCÈS VERBAL

DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 20 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **20 octobre à 14h30**, le **Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale** s'est réuni en salle **Raoul Duhamel**, 19 rue Jean-Jacques Rousseau, sous la présidence de Monsieur **Daniel KRUSZKA**, Maire, en suite de convocation en date du **6 octobre 2025**, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents :

Tous les membres du Conseil d'Administration du CCAS, à l'exception de :
Mesdames **Khadija LANNABI**, **Sabrina TROLET**, **Thérèse BEDNAREK**, **Martine VAN PARYS** et Monsieur **Jacques PELOILLE**, absents excusés.

Messieurs **Jean-Marc FAUVERGUE** et **Thierry BALINGHEN**, absents.

Le quorum étant atteint, **Monsieur le Président** ouvre la séance et présente ses communications.

Madame Catherine WILLE est élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Banquet des Aînés 2025

Le **Banquet des Aînés 2025** s'est tenu exceptionnellement au **Domaine de la Cendrée à Harnes**, le vendredi **19 septembre 2025**.

Comme chaque année, un repas dansant offert par la municipalité a été proposé à l'ensemble des administrés âgés de **70 ans et plus**.

- **Tarif de base** : 34 € HT par personne (à partir de 200 convives)
- **Coût unitaire total (repas + animation)** : 50,88 € HT
- **Effectif définitif** : 249 personnes présentes (sur 265 inscrites)
 - Les 16 repas non consommés ont été convertis en boissons soft.
- **Prestations complémentaires** :
 - 1 fût de bière de 30 L : **222,60 € HT**
 - Animation assurée par « **PACO** », prestataire du Domaine de la Cendrée : **900 € HT**

Transport :

- 2 bus de 55 places réservés
- 101 personnes transportées
- Malgré l'incitation au covoiturage, la participation reste partielle

Coût global :

- Repas : **16 379,71 € TTC**
- Transport : **395,54 € TTC**
- **Total manifestation : 16 775,25 € TTC**

Monsieur le Maire exprime des réserves concernant la qualité de la prestation du Domaine de la Cendrée, jugée insuffisante au regard du coût facturé.
(249 présentes au lieu des 265 prévues initialement)

Un courriel de réclamation sera adressé au Domaine de la Cendrée pour signaler que la prestation n'a pas été à la hauteur des attentes.

2. Semaine Bleue du 6 au 10 octobre 2025

Cette semaine dédiée aux **personnes âgées de 60 ans et plus** visait à valoriser leur place dans la société à travers divers ateliers et animations.

Un **repas de clôture** a été organisé le **vendredi 10 octobre à la Brasserie Leclerc**, avec :

- **Participation des convives : 15 € / personne**
- **Coût réel du repas : 25 € TTC**
- **Places disponibles : 65 (60 administrés, 4 élus, 1 référent CCAS)**

Budget CCAS 2025 alloué : 800 €, soit une baisse de 50 % par rapport à la période pré-COVID (1 600 €).

Constat :

Le budget réduit limite les possibilités d'animations et d'activités de qualité.

Préconisations :

- Revaloriser le budget Semaine Bleue pour 2026.
- Favoriser des partenariats avec des structures locales et intergénérationnelles.

Échanges :

- Madame WILLE indique que la semaine a été un succès, très appréciée par les participants.
- Monsieur le Maire suggère d'intégrer le Banquet des Aînés dans la Semaine Bleue.
- Madame WILLE précise que cela pénaliserait les 60-70 ans et favoriserait les 70 ans et plus.
- Monsieur le Maire propose pour 2026 d'associer des structures telles que UNADEV (Union Nationnale des Aveugles et Déficients Visuels), MHD (Maison de l'Habitat Durable) « Ma Prime Adapt » ou CAP SANTÉ RIAUMONT pour des bilans de santé et actions de prévention.

3. Octobre Rose 2025 – Randonnée Solidaire

Une **randonnée solidaire de 8 km** a été organisée le long des berges de la Souchez, au profit de la lutte contre le cancer du sein.

- **Participation :** 2 € par personne
- **Participants :** 37 marcheurs
- **Transport :** Bus 63 places – Autocars Benoit
- **Départ :** Courrières (café de bienvenue offert)
- **Arrivée :** Salle Duhamel à Loison-sous-Lens (soupe et boissons chaudes offertes par la commune)

La manifestation a réuni plus de 350 personnes au total, grâce à la coordination entre les communes.

Monsieur Erwan PENVEN a préparé la soupe, très appréciée des participants.

Madame WILLE souligne le succès de cette action et le bel esprit de solidarité observé.

4. Sortie en Famille 2025

Dans le cadre des actions à destination des familles :

- **Destination :** Zanziboum Parc Falante (Bruay-la-Buissière)
- **Participants :** 6 familles (16 personnes)
- **Tarifs :**
 - Enfant : 13,50 €
 - Adulte : 6,90 €
 - Frais de dossier : 30 €
 - Repas inclus

La CAF n'a pas reconduit la subvention de 50 %, estimant que **les familles n'avaient pas été suffisamment associées à la conception du projet**.

Mme WILLE précise que certaines familles ne se sont pas présentées, sans prévenir. Le budget restant a permis d'offrir un goûter et des friandises aux familles présentes.

Monsieur le Maire propose une participation symbolique d'1 € pour responsabiliser les familles.

Mme WILLE annonce que pour 2026, la sortie envisagée sera au Parc Astérix, avec un projet étroitement concerté avec la CAF pour l'octroi de la subvention, et une meilleure implication des familles en amont du projet.

5. Renouvellement de la Convention Unis-Cité 2025/2026

Dans le cadre du partenariat avec **Unis-Cité Hauts-de-France**, quatre jeunes en **service civique** interviendront du **17 novembre 2025 au 5 juin 2026**.

Ils mèneront des actions de proximité :

- Programme Solidarité Séniors (visites, accompagnements)
- Programme Solidarité Aidants (soutien aux familles)

Les jeunes seront présents les **mercredis et jeudis** de 9h à 17h sur la commune et à l'association **Main dans la Main**.

Le partenariat est **conclu à titre gratuit** pour la commune.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le renouvellement de la convention avec Unis-Cité.

Monsieur le Maire souligne la nécessité de valoriser ces jeunes (Vie Loisonnaise, presse locale, comités de quartier). Il est proposé en particulier de les associer en vue de les faire connaître, lors du goûter des aînés.

Mme WILLE annonce une journée portes ouvertes organisée par l'association « Main dans la Main » pour les présenter à la population.

Clôture de séance

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à **15H40**.

De tout ce que dessus, **il a été dressé le présent procès-verbal**, signé par **Monsieur le Président et Madame la Secrétaire de séance**.

Le Maire,

Président du C.C.A.S



Daniel KRUSZKA

La secrétaire de séance,



Catherine WILLE